

LE MAG DES LOCATAIRES D'ERILIA

Bien chez Moi

#11 AUTOMNE 2019

Mew & Monia
habitante de la résidence
Le Monet à Marseille



Satisfaction :
les résultats
de l'enquête



Focus sur la
sous-location
HLM



Messieurs,
testez notre
astuce beauté !

RÉSIDENCES PROPRES

**Un concours photo
qui a du chien !**

LE SOMMAIRE

P.3 QUOI DE NEUF ?

ENTRE NOUS

- Votre magazine fait peau neuve
- La distribution de votre mag change !

PRÈS DE CHEZ VOUS

- Un défilé de taille pour les géants !



- STOP PUB : un geste pour la nature

P.6 CLAIR & NET

Sous-location de mon logement social : quelles sanctions j'encours ?



P.8 LE TOUR DE LA QUESTION

Enquête de satisfaction 2019 : les résultats décryptés !



P.10 C'EST À VOIR !

Une campagne de sensibilisation au poil !



P.14 FAIT MAISON !

L'huile à barbe disciplinante



P.15



La fiche détachable !

MA BOÎTE À ASTUCES

- 4 conseils pour entretenir son système d'aération
- Vente d'occasion en ligne : se faire plaisir en préservant l'environnement



En couverture

Monia, habitante de la résidence Le Monet à Marseille (13)

Faites la couverture du mag et repartez avec une photo professionnelle !



ENVOYEZ-NOUS UN E-MAIL
À bienchezmoi@erilia.fr

BIEN CHEZ MOI est une publication d'Erilia, 72 bis, rue Perrin Solliers - 13291 MARSEILLE CEDEX 6. Tél. : 04 91 18 45 45
www.erilia.fr | Directeur de la publication : Frédéric Lavergne | Rédacteur en chef : Service communication d'Erilia | Comité de rédaction : Collaborateurs d'Erilia et locataires volontaires | Crédits photos : Cyril Chauvin, istock, et Anne Van der Stegen | Conception graphique et rédaction : Agence Giboulées | Document imprimé par Print Concept sur papier PEFC | ISSN 2554-523X

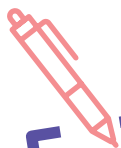


L'ÉDITO

par **Frédéric Lavergne**
Directeur Général d'Erilia

“

*Agissons ensemble
pour améliorer le
confort de chacun”*



Une idée de sujet ?
Écrivez-nous à
bienchezmoi@erilia.fr

Chers habitants,

Je suis ravi de vous retrouver pour la onzième édition de votre magazine qui fait peau neuve ! Nouvelle couverture et nouveau nom « Bien chez moi » viennent souligner les résultats de l'enquête de satisfaction pour laquelle vous retrouverez les détails, dans la rubrique « Le tour de la question ».

Avec l'arrivée de l'automne, découvrez les conseils pour entretenir votre système d'aération, car une habitation bien ventilée, c'est la certitude d'avoir un logement sain !

Enfin, dans le « C'est à voir » découvrez les plus beaux clichés reçus dans le cadre du concours photo organisé pour sensibiliser les propriétaires de chiens au respect des voies piétonnes des résidences : agissons ensemble pour améliorer le confort de chacun !

Je vous souhaite une agréable lecture !

QUOI DE NEUF ? ENTRE NOUS



Votre magazine fait peau neuve

Avez-vous remarqué que votre magazine a évolué ? Nouvelle couverture, nouveau nom, il sera plus facile à identifier ! Nous espérons que ces modifications lui permettront de trouver sa place... chez vous !

Je m'abonne !



La distribution de votre mag va bientôt changer !

Pour plus de praticité et moins de gaspillage, le mag des locataires d'Erilia sera bientôt proposé uniquement par **abonnement gratuit**. L'objectif : recevoir le magazine directement dans votre boîte aux lettres ! Et n'oubliez pas : votre mag reste disponible pour tous sur erilia.fr !



QUOI DE NEUF ?

PRÈS DE CHEZ VOUS

OLLIIOULES

STOP PUB un geste pour la nature



Dans la résidence Frédéric Mistral à Ollioules, une expérience a été menée pour réduire le gaspillage du papier dans les parties communes. Et le pari est réussi ! Tous les jours, de nombreux prospectus s'accumulaient dans les boîtes aux lettres, avant de s'envoler dans la nature... Pour résoudre ce problème, le gestionnaire d'immeubles a proposé aux locataires de coller sur leur boîte aux lettres des autocollants STOP PUB. Et les résultats sont déjà au rendez-vous ! Moins de prospectus entassés et jetés, et donc moins de papier gaspillé. Téléchargez le vôtre sur www.ecologique-solidaire.gouv.fr/stop-pub

PARTOUT EN FRANCE

Concours photo : félicitations à Monia et Mew !

C'est **Monia**, accompagnée de son chien **Mew**, qui a remporté notre concours photo. Bravo à tous les deux, et merci à l'ensemble des participants d'avoir joué le jeu ! La photo gagnante illustre actuellement la campagne de sensibilisation aux déjections canines menée par Erilia. Découvrez également en page 11 dans la rubrique « C'est à voir » une sélection des clichés reçus dans le cadre de ce concours !



VOS AGENCES EN DIRECT

ISTRES/AUBAGNE/GAP

Du mouvement chez les Directeurs d'agence !

Bruno Perrot est le nouveau Directeur de l'agence d'**Istres**. Il remplace ainsi **Daniel Lambert**, qui a pris la tête

de l'agence d'**Aubagne** depuis le 1^{er} octobre. Enfin, **Xavier Le Page** a été nommé Directeur de l'agence de **Gap** le 23 septembre, après avoir exercé les fonctions de Chargé de missions Territoires au siège d'Erilia pendant 4 ans.

AVIGNON



UN DÉFILÉ DE TAILLE pour les géants!

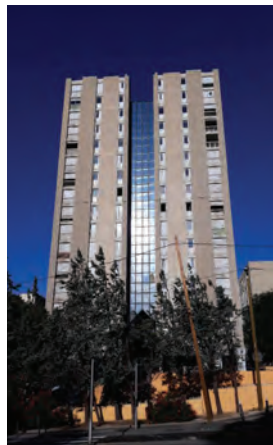
Vous rappelez-vous des ateliers de création de géants dans la résidence Malpeigné? Organisées par la compagnie LSC, ces animations présentées dans le dernier numéro se sont poursuivies cet automne. Un second atelier a ainsi été mis en place avec des habitants pour assembler le personnage, nommé « Mal Peigné », et apprendre à le manipuler.

Sans oublier la grande parade finale du vendredi 25 octobre ! 7 géants réalisés avec d'autres bailleurs de la ville se sont « rencontrés » pour déambuler ensemble dans les quartiers nord-est d'Avignon. Cette manifestation, qui a ravi petits et grands, était organisée à l'occasion de l'étape avignonnaise du festival « Cirque divers ».

MARSEILLE 15^e

Déconstruction de la tour K à La Castellane

Dans le cadre du **projet de renouvellement urbain du quartier**, la tour K de La Castellane est en cours de déconstruction depuis septembre. À la place de ce bâtiment de 45 mètres de haut une nouvelle entrée de quartier sera aménagée. Cette opération s'inscrit dans un projet global, qui a pour objectif d'ouvrir La Castellane au reste de la ville et à la rendre plus accessible. Tous les habitants de la tour ont au préalable été relogés.



À VENDRE

Erilia met en vente plusieurs de ses logements à tarif préférentiel. Devenir propriétaire, c'est possible !

Contact vente HLM :
service.ventes@erilia.fr

Contact programmes neufs :
paola.glad@erilia.fr
04.91.18.60.35

LE LAVANDOU



Lou Mistral

Appartements neufs du 2 au 5 pièces, avec terrasse et parking inclus. Au cœur du quartier résidentiel Puits-Michel, à quelques minutes des plages et commerces.

JUVIGNAC



Oxalis Résidence

Situés à proximité de Montpellier dans un quartier en expansion, appartements du 2 au 4 pièces, avec terrasse et parking inclus. Cadre de vie agréable proche de toutes commodités.

Retrouvez les
coordonnées de
votre agence sur
erilia.fr



Sous-location de mon logement social : quelles sanctions j'encours ?

La sous-location des logements sociaux est strictement encadrée par la loi. En effet, les HLM sont destinés aux personnes ayant un revenu annuel inférieur au plafond de ressources établi par la législation. Petit rappel des règles à respecter.



Que dit la loi ?



Seul le propriétaire d'un bien immobilier a le droit de le louer. La sous-location d'un logement social est donc interdite, même pour quelques jours par an.

Mini-Dico

La « **sous-location** », c'est lorsqu'on loue à une autre personne un logement (entier ou en partie) que l'on loue soi-même à un bailleur.

Pourquoi cela est-il si strict ?

Un logement social est destiné aux personnes ayant des revenus modestes ne permettant pas de se loger dans le parc privé. Rappelons que la construction des logements sociaux est financée en partie par des subventions publiques, et qu'il y a une pénurie de logements sociaux. Il est donc malvenu, mais surtout interdit de sous-louer son logement social pour en tirer profit.

Quelles sanctions pour le titulaire du bail* ?

- Résiliation du bail
- Versement d'une amende maximale de 9 000 €
- Restitution des loyers perçus illégalement

* Afin d'éviter d'en arriver là, l'Union Sociale Pour l'Habitat a demandé aux plateformes de location de logements touristiques d'améliorer et renforcer l'information des locataires du parc social sur les risques encourus en cas de sous-location.

QUELQUES EXEMPLES DE CONDAMNATIONS

À ce jour, plusieurs locataires ont été poursuivis par Erilia pour avoir sous-loué illégalement leur logement.

À noter que des contrôles inopinés sont réalisés.



Biarritz

Appartement mis en sous-location saisonnière sur Le Bon Coin.

PEINES RETENUES

Résiliation du bail

+ **3 500 € à payer**

(2 000 € de dommages et intérêts pour Erilia + 1 500 € pour les frais de justice).

Clichy

Appartement mis en sous-location saisonnière sur AirBnB.

PEINES RETENUES

3 500 € à payer

(2 000 € de dommages et intérêts pour Erilia + 1 500 € pour les frais de justice).

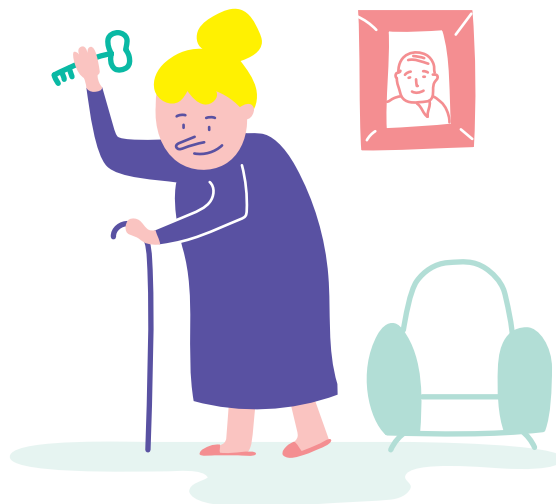


Les exceptions possibles

Toutefois, il est possible de sous-louer **une partie de son habitation** en respectant l'une des 2 conditions suivantes.

La personne hébergée doit être :

- une personne de **moins de 30 ans** (sous-location d'un an renouvelable),
- une personne de **plus de 60 ans** ou une personne **adulte handicapée** (sous-location sans durée limitée).



Dans ce cas, vous devez en informer Erilia par lettre recommandée avec avis de réception. Un contrat d'accueil familial ou de cohabitation intergénérationnelle devra être signé. Le montant du loyer sera proportionnel à la partie du logement sous-loué. **Contactez votre agence Erilia pour plus de renseignements.**



LE TOUR DE LA QUESTION

ENQUÊTE DE SATISFACTION 2019 : LES RÉSULTATS DÉCRYPTÉS !

Merci aux 10 000 locataires d'Erilia de toute la France qui ont accepté de répondre à notre grande enquête de satisfaction. Le bilan global est positif puisque vous êtes 82,9 % à être satisfaits d'Erilia ! Tour d'horizon des résultats obtenus... en toute transparence.

1. OPINION GLOBALE

82,9 %
des locataires
satisfaits d'Erilia

Un score en augmentation par rapport à 2016 et qui montre que nos efforts en faveur de l'amélioration de la qualité de vie de nos locataires sont reconnus.

85,2 % des locataires
recommanderaient
Erilia à un ami qui
cherche un logement

2. LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS

85 % des locataires
sont satisfaits des équipements
dans leur logement

Fenêtres, volets, chauffage,
robinetterie, sanitaires, sols...



3. TRAVAUX DE RÉPARATION

87 % des locataires
sont satisfaits des travaux
réalisés dans leur logement

Plomberie, robinetterie,
chauffe-eau, électricité...

Vous jugez à plus de 90 % que ces
travaux sont réalisés selon le planning
annoncé et que les lieux sont laissés
propres après l'intervention.

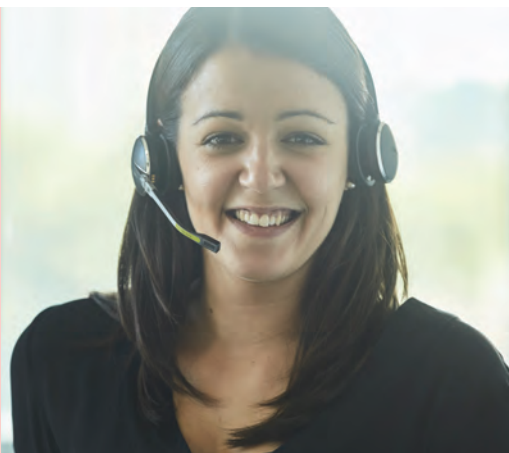
4. PARTIES COMMUNES

80,8 % des locataires sont
satisfaits du fonctionnement des
équipements de leur résidence

Éclairage des parties communes,
ascenseurs, accès à l'immeuble,
boîtes aux lettres, panneaux
d'affichage...

Pourquoi cette enquête ?

Tous les trois ans, les bailleurs sociaux doivent réaliser une enquête de satisfaction auprès de leurs locataires afin d'évaluer la qualité de leur services. Cette année Erilia a tenu à mener cette enquête auprès d'un maximum de familles (10 000 contre 4 000 habituellement) afin d'avoir une vision plus claire et représentative des attentes de ses habitants. Les résultats obtenus nous permettront de mettre en place des solutions pour mieux vous satisfaire.



5. RELATIONS LOCATAIRES

84,9 % des locataires sont satisfaits de l'amabilité des interlocuteurs Erilia



78,5 % des locataires satisfaits de leur gestionnaire d'immeubles

Vous êtes d'ailleurs 86,3 % à penser qu'il est votre interlocuteur de référence au sein de votre résidence et qu'il sait faire intervenir si besoin, les bons prestataires (74,8 %).

6. INFORMATIONS DONNÉES AUX LOCATAIRES

88,2 % des locataires satisfaits de l'espace client en ligne « Bien chez Moi »

Vous n'avez pas encore créé votre compte ?
Rendez-vous sur www.erilia.fr

VOUS ÊTES

86,4 % à être satisfaits du magazine Bien chez Moi. Un grand merci !

Parce que ce magazine est le vôtre et qu'il doit vous ressembler, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées de sujet en nous écrivant à bienchezmoi@erilia.fr



Axes d'amélioration

Suite aux résultats de l'enquête, plusieurs actions vont être menées pour améliorer :

→ **La robinetterie**, en proposant la mise en place d'un contrat robinetterie pour entretenir et réparer à votre place les équipements concernés.

→ **Le nettoyage des espaces extérieurs et des locaux dédiés aux ordures ménagères**, avec un contrôle plus régulier.

→ **Le chauffage**, avec un contrôle renforcé des équipements et leur remplacement quand cela est nécessaire.

Et ce n'est pas tout ! Un recensement de certaines parties communes vétustes sera effectué, afin de prévoir des programmes de travaux adaptés à chaque situation.

C'EST
À VOIR!

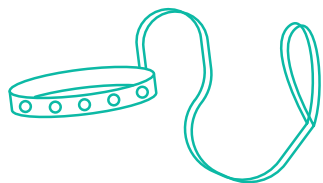


Une campagne de sensibilisation au poil!

Cet été, Erilia organisait un concours photo auprès de ses locataires. Le principe ? Se prendre en photo... avec son chien ! Parmi les nombreux clichés reçus, Monia et Mew ont été sélectionnés. Ils figurent sur la campagne d'affichage créée pour sensibiliser les propriétaires de chien à ramasser les déjections de leurs compagnons à poils. Un sujet pour lequel Erilia reçoit beaucoup de plaintes, même si de nombreux habitants respectueux prévoient déjà une solution lors des balades ! Découvrez dans cette rubrique une sélection de photos des participants et de leurs compagnons à quatre pattes. Bravo et merci d'avoir partagé ces beaux moments de complicité !

Monia et
Mew (3 ans),
Marseille (13)



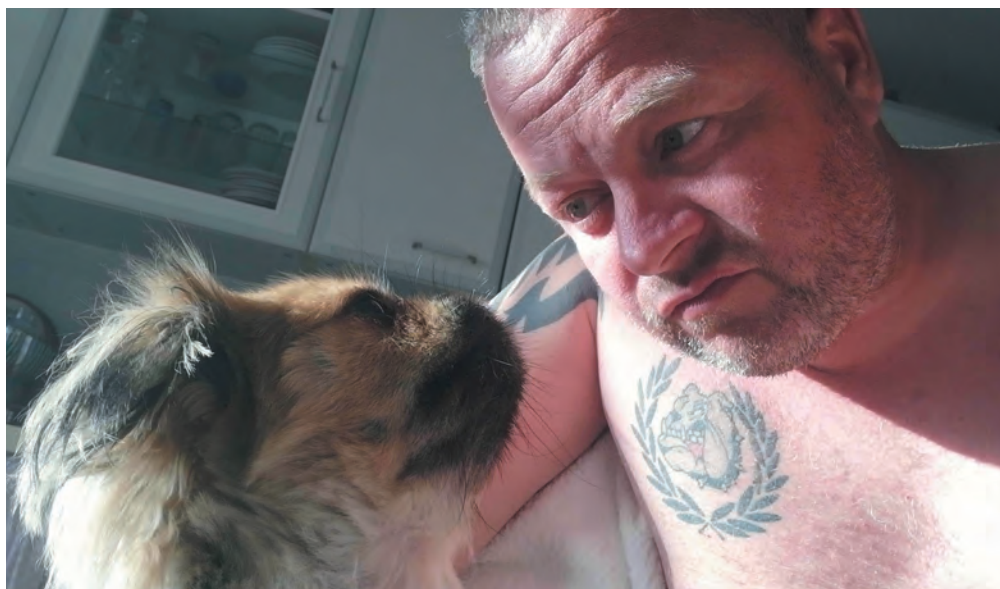


Amélie et Oseil
(18 mois), La Croix-
Valmer (83)



Louis, Diane
et Pulco (11 mois),
Lentilly (69)

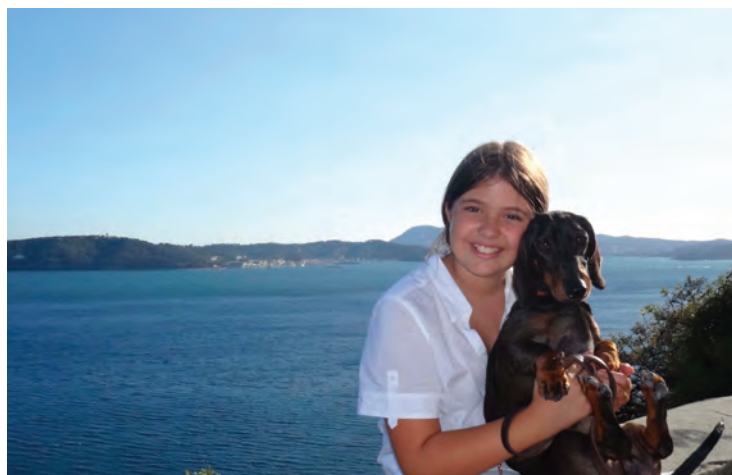
David et Petit
Prince, La Celle
Saint-Cloud (78)



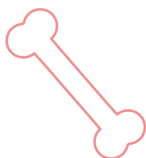


Marvel (2 ans)
et ses deux jeunes
maîtres, La Ciotat (13)

Oka (11 mois) et son
maître, Cavaillon (84)



Émilie et Bounty
(2 ans), Toulon (83)



Nadia et
Hatchi (7 ans),
La Ciotat (13)



Maëllie et
Akhil (7 mois),
Montrejeau (31)



Magali et
Simba (6 ans),
Marseille (13)



Hasco (7 ans)
et sa jeune
maîtresse, Rillieux-
la-Pape (69)



Monique
et Léon (3 ans),
Marseille (13)





FAIT MAISON!



VOUS AUSSI, PARTAGEZ VOS
BONNES IDÉES « FAIT MAISON »,
DÉCO OU CUISINE EN ÉCRIVANT
À bienchezmoi@erilia.fr



L'huile à barbe disciplinante

RÉALISATION **10 min**

Facile

INGRÉDIENTS

7 ml d'huile d'argan

15 ml d'huile d'amande douce

7 ml d'huile de pépins de raisin

1 flacon vide

Huile essentielle de bois de cèdre ou d'agrumes... (facultatif)

- 1** Prendre un récipient si possible avec bec verseur.
- 2** Y verser l'huile d'argan, l'huile d'amande douce et l'huile de pépins de raisin selon les quantités indiquées ci-contre.
- 3** Rajouter 5 gouttes d'huile essentielle (facultatif).

- 4** Bien mélanger.
- 5** Verser la préparation dans un flacon vide.
- 6** Appliquer sur votre barbe trois fois par semaine après la douche.

Merci à ...

Alban, locataire à
Asnières-sur-Seine (92)

pour son tuto!



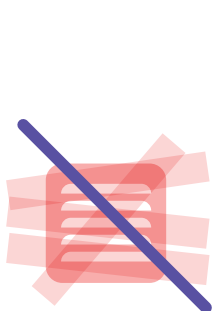
MA BOÎTE
À ASTUCES

entretien

4 conseils

POUR ENTRETENIR
SON SYSTÈME D'AÉRATION

Les grilles
d'aération font
entrer l'air extérieur
et les **bouches**
d'aération aspirent
l'air intérieur



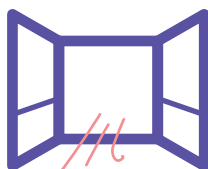
Ne bouches jamais vos systèmes d'aération :
cela peut impacter le logement (moisissures,
tâches...) et la santé (allergies, problèmes
respiratoires...).



Dépoussiérez
régulièrement les grilles
et bouches d'aération avec
un chiffon.



**Nettoyez le support
en plastique et la
bouche d'aération**
avec une éponge et du
produit vaisselle au moins
2 fois par an.



**Aérez au moins
10 minutes** votre
logement tous
les jours.



Découvrez
notre tuto en vidéo
ou rendez-vous
sur votre espace
locataire !





les Éco-Gestes

VENTE D'OCCASION EN LIGNE : SE FAIRE PLAISIR EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT

QUELS AVANTAGES ?

- + **Écologique** : pas de nouvelles ressources naturelles prélevées.
- + **Économique** : on se fait plaisir à moindre frais.
- + **Pratique** : avec son smartphone, on fait du shopping n'importe où et n'importe quand !

LES VÊTEMENTS

LE CHIFFRE : l'industrie textile, c'est **3 à 10 %** des émissions de CO₂ dans le monde.

LES APPLIS / SITES À CONNAÎTRE

- [vinted.fr](https://www.vinted.fr) • [videdressing.com](https://www.videdressing.com)
- [vestiairecollective.com](https://www.vestiairecollective.com)
- [trovestiaire.com](https://www.trovestiaire.com)



REPÈRE

44 % des Français ont déjà acheté d'occasion sur Internet en 2016 (source : Crédoc)

Pour toutes les occasions :
[leboncoin.fr](https://www.leboncoin.fr)
[ebay.fr](https://www.ebay.fr)
[vivastreet.com](https://www.vivastreet.com)

LES MEUBLES

LE CHIFFRE : **1425 tonnes** de meubles usagés collectés chaque jour en France en 2017

LES APPLIS / SITES À CONNAÎTRE

- [luckyfind.fr](https://www.luckyfind.fr) • [geev.com](https://www.geev.com)
- [mymobilier.fr](https://www.mymobilier.fr)
- [label-emmaus.co](https://www.label-emmaus.co)



LE MULTIMÉDIA

LE CHIFFRE : **2,1 millions** de téléphones reconditionnés vendus en France en 2018

LES APPLIS / SITES À CONNAÎTRE

- [recommerce.com](https://www.recommerce.com)
- [backmarket.fr](https://www.backmarket.fr)
- [vendremonmobile.com](https://www.vendremonmobile.com)
- [rebuy.fr](https://www.rebuy.fr)

